



Département des Yvelines

Arrondissement de Rambouillet

MAIRIE DE BOISSY SANS AVOIR

Le 19 mars 2024

CONVOCATION

Je vous serais reconnaissant d'assister au prochain Conseil municipal qui se tiendra le :

Mardi 2 avril 2024, à 20h00, à la Mairie

Ordre du Jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 février 2024
2. Compte de gestion 2023
3. Compte administratif 2023
4. Affectation des résultats
5. Fixation des taux d'imposition
6. Fiscalisation syndicats intercommunaux
7. Subventions municipales
8. Allocation chauffage
9. Rapport de la CLET de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines
10. Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour agents communaux
11. Budget primitif 2024
12. Demande de Fonds de concours : changement fenêtres logement communal

Comptant sur votre présence.

Le Maire
Grégoire CORBY

